ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

ASSOCIATION INCUBATEUR MARNE-LA-VALLEE DESCARTES INNOVATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 15 avril 2010 au 31 décembre 2010

Siège Social : 23 rue Alfred Nobel
77 420 CHAMPS-SUR-MARNE

*

SIRET : 524 513 900 00018
APE : 7022 Z

*

161, AVENUE GABRIEL PÉRI 91704 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS CEDEX - TÉL : 01 69 51 11 51 - FAX : 01 69 51 13 45
E-MAIL : cabinet@eucofi.fr - SITE : www.eucofi.fr
SAS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS - AU CAPITAL DE 60 000 EUROS - RCS D'EVRY 481 510 147 (2005B01738) - SIRET 481 510 147 00012 - APE 6920Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N° FR20 481 510 147 00012

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

ASSOCIATION INCUBATEUR MARNE-LA-VALLEE DESCARTES INNOVATION
23 rue Alfred Nobel
77 420 CHAMPS SUR MARNE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association INCUBATEUR MARNE-LA-VALLEE DESCARTES INNOVATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	108 269 €
Total des produits d'exploitation	32 501 €
Déficit de l'exercice	-6 635 €

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
le 1er juin 2011

Le Commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2010 9			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 576	98	1 478		1 478	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL I	1 576	98	1 478		1 478	
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	40 000		40 000		40 000	
	Autres créances	169		169		169	
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	66 622		66 622		66 622	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	106 791		106 791		106 791	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	108 367	98	108 269		108 269	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2010 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	6 635-		6 635-	
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	6 635-		6 635-	
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 848		3 848	
	Dettes fiscales et sociales	13 066		13 066	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	490		490	
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	97 500		97 500	
	TOTAL IV	114 904		114 904	
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	108 269		108 269	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 17 404
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	32 500		32 500	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	1		1	
TOTAL I	32 501		32 501	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	6 515		6 515	
Impôts, taxes et versements assimilés	136		136	
Salaires et traitements	23 534		23 534	
Charges sociales	9 117		9 117	
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	98		98	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1		1	
TOTAL II	39 401		39 401	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 900-		6 900-	
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieures

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
151, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	266		266	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	266		266	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	266		266	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 635-		6 635-	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	32 766		32 766	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	39 401		39 401	
SOLDE INTERMEDIAIRE	6 635-		6 635-	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 635-		6 635-	

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS.
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX
INSCRIT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2010 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	13 812		13 812	
Dons en nature				
TOTAL	13 812		13 812	
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	13 812		13 812	
Personnel bénévole				
Prestations				
TOTAL	13 812		13 812	

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ANNEXE

Exercice du 15/04/2010 au 31/12/2010

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 108 269.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 32 500.56 Euros et dégageant un déficit de 6 634.77- Euros .

L'exercice a une durée de 9 mois, couvrant la période du 15/04/2010 au 31/12/2010 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La dévolution de l'actif de l'association Polystart n'est pas encore actée et à ce titre aucun bien ne figure à l'actif de l'association relativement à cette attribution.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La perte comptable ressortant au 31 décembre 2010 ne devrait pas se reproduire puisque l'association doit percevoir une subvention de la SAN de 90 000 euros qui devrait couvrir le sous financement actuel.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon l'arrêté du Comité de la Réglementation Comptable CRC 99-01 applicable aux associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ANNEXE

Exercice du 15/04/2010 au 31/12/2010

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 576
TOTAL			1 576
TOTAL GENERAL			1 576

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 576	1 576
TOTAL			1 576	1 576
TOTAL GENERAL			1 576	1 576

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		98		98
TOTAL		98		98
TOTAL GENERAL		98		98

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	98				
TOTAL	98				
TOTAL GENERAL	98				

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des produits et en cours

Aucun stock constaté.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ANNEXE

Exercice du 15/04/2010 au 31/12/2010

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 351
Dettes fiscales et sociales	4 095
Total	5 447

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	97 500
Total	97 500

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Subvention Association AMV	97 500		
Total	97 500		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants (loi du 25/05/2006):

Les trois plus hauts cadres dirigeants comprennent les cadres dirigeants au sens de l'article L 3111-2 du code du travail ainsi que les dirigeants de droits.

Au cas particulier de l'association, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Total	1	

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature, d'un montant de 13 812 euros figurant au pied du compte de résultat, sont relatives à la mise à disposition des locaux.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ANNEXE

Exercice du 15/04/2010 au 31/12/2010

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matiére d'engagements de retraite.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
181, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE
DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT